

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ministère chargé de
l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

Boisement dans le cadre d'une compensation au défrichement pour la réalisation d'un Center Parcs (27)

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Office national des forêts

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Gautier GUERIN, Directeur de l'agence territoriale d'Alençon

RCS / SIRET

6 6 2 0 4 3 1 1 6 0 0 0 1 8

Forme juridique

EPIC

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
47-c	Premiers boisements et déboisements en vue de la conversion des sols : premier boisement d'une superficie supérieure à 0.5 hectare

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

le site est un ancien terrain privé, aménagé pour le moto-cross, acquis par la commune de Soulevre en Bocage en 1993. Il se compose de quatre îlots distincts, d'une surface utile de 9 hectares.

Il n'y a ni bail agricole et rural, ni usages pouvant engendrer des droits pour un tiers.

Les îlots envisagés pour un boisement se situent au coeur de la forêt communale de Bures les Monts, propriété de la commune de Soulevre en bocage.

4.2 Objectifs du projet

Reboiser des espaces inclus dans une zone forestière, auparavant utilisés pour un usage récréatif et commercial, maintenant révolu du fait de l'acquisition des terrains par la commune.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

- broyage préalable de la végétation herbacée
- préparation du sol (labour, reprise de labour)
- plantation en ligne (1500 plants/ha en racines nues et godets)
- enrichissement ponctuel au sein de la végétation pionnière en phase de colonisation
- protection contre le gibier
- dégagement régulier (annuel, bisannuel)

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Les plants feront l'objet de regarnis jusqu'à obtention d'une réussite au moins égale à 80% de la densité initiale. Les dégagements respecteront les ligneux pionniers afin d'obtenir rapidement un bourrage d'accompagnement.

Les premières éclaircies interviendront 25 ans environ après la plantation. Elles seront suivies de coupes régulières à rotation de 10 ans.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Projets soumis à examen au cas par cas.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
4 unités attenantes d'une superficie de 9 hectares en totalité	9 hectares

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Forêt communale de Bures les Monts, commune déléguée de Soulevre en Bocage (Calvados)

Coordonnées géographiques¹

Long. 0°96'21"03 Lat. 48°95'95"52

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a, 9°a), 10°, 11°a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___°___'___"___ Lat. ___°___'___"___

Point d'arrivée :

Long. ___°___'___"___ Lat. ___°___'___"___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZNIEFF de type 2, n° 250008450 : Moyenne vallée de la Vire et bassin de la Souleuvre
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Sans objet pour les travaux envisagés.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Non, n'est pas nécessaire, au vue du peu d'impact d'un reboisement sur un espace naturel, en phase de recolonisation naturelle par des essences pionnières.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Sans objet pour les travaux envisagés.

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à Alençon

le, 15/07/2019

Signature

Le Directeur de l'Agence
Territoriale d'Alençon

Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus

Gautier GUERIN



ZNIEFF2_FR250008450
Moyenne vallée de la Vire et
Bassin de la Souleuvre

ZC 0008 : 1.93 ha

ZC 0008 : 2.29 ha

ZC 0006 : 0.64 ha

ZC 0008 : 5.36 ha

0 125 250 Mètres

Zones à reboiser

Forêt communale



FORÊT COMMUNALE DE BURES LES MONTS - Site pour compensation au défrichement
 Zones de protection réglementaires

ONF Agence territoriale d'Alençon - SIG ID - Juin 2019
 Fond Scan2S © IGN 2009
 Reproduction interdite - Marché IGN-MAP-0400061



ZC 0008 : 5.36 ha

Enrichissements ponctuels

ZC 0008 : 2.29 ha

ZC 0008 : 1.93 ha

ZC 0006 : 0.64 ha



ONF Agence territoriale d'Alençon - SIG ID - Juin 2019
 Fond Scan25 © IGN2009
 Reproduction interdite - Marché IGN-MAP-0400061

Zones à reboiser

Forêt communale





Fiche technique

Site pour la compensation au défrichement

Commune : Souleuvre en bocage, commune déléguée de Bures Les Monts (Calvados)	Propriétaire foncier : Commune de Bures les Monts
Nom site : Forêt communale de Bures les Monts	Coordonnées GPS (lambert II étendu : X=358365 ; Y=2445225 ; Alt=183m
Surface : 9,0 ha	Nature du terrain : landes/friche

Occupation du sol actuel (description du type de milieux + photographies, etc.)

Le site proposé est un ancien terrain privé, aménagé pour le motocross puis abandonné. En 1993, l'aménagement foncier de la commune a permis à celle-ci de récupérer ce terrain, enclavé par des bois communaux.



Vues aériennes (source géoportail)

A noter que la partie forestière au Nord de cette vue et de l'autre côté du ruisseau est privée. La carte des spécificités environnementales, fournie en annexe, implante la zone portant le projet de boisement. Ces terrains n'ont pas fait l'objet d'intervention. Nous distinguons un début de colonisation par piquetage de chênes et de bouleaux, de mauvaise qualité.



Vue interne de la zone (photo ONF).....



Il n'y a ni bail agricole et rural, ni usages pouvant engendrer des droits pour un tiers.

Le site est parcouru par des talweg perpendiculaires au lit du ruisseau de la Souleuvre. Ainsi la totalité du site n'est pas boisable. Nous avons relevé au GPS les îlots de terrain qui se prêtent à une plantation forestière et à une exploitation des bois. Nous avons exclu les secteurs à pente trop forte ou les vallons humides infranchissables.

Ainsi la surface réellement boisable serait de 9 ha, répartis en 4 îlots distincts.

Périmètre de protection (parcelle incluse dans une ZNIEFF, site Natura 2000, APPB, EBC, etc.)

Une ZNIEFF de type 2, n°250008450 : Moyenne vallée de la Vire et Bassin de la Souleuvre (environ 9.250 ha) accompagne les territoires limitrophes de la Vire et de ses affluents. Cette ZNIEFF cible la couverture boisée sur les versants raides de ces deux cours d'eau. La chênaie silicicole qui s'y développe abrite de nombreuses espèces plutôt rares dans notre région.

Les deux parcelles concernées sont classées en zone N dans le PLU intercommunal. Elles ont été attribuées par l'aménagement foncier à des fins de regroupement des propriétés forestières de la commune.

Démarches pour le bénéfice du régime forestier :

Le 24 novembre 2017, Monsieur le Maire de Bures les Monts reçoit l'ONF pour avoir des informations sur la gestion forestière possible sur sa commune. Le 13 décembre 2017 la commune de Souleuvre en bocage sollicite l'ONF pour engager l'entrée dans le régime forestier. Nos services établissent ainsi un Procès-Verbal de Reconnaissance des terrains qui révèle qu'environ 74 ha de bois, landes et friches présentent un caractère aménageable et pourraient relever du régime forestier. Les secteurs, objet du projet de boisement, sont cités comme devant intégrer le régime forestier et être boisés à terme.

Le 5 juillet 2018, le conseil municipal de Souleuvre en Bocage délibère favorablement pour l'application du régime forestier. Tous les éléments sont maintenant en possession de la DRAAF du Calvados en charge de la rédaction de l'arrêté préfectoral. Au moment de la réalisation du boisement, les terrains relèveront du régime forestier et seront partie intégrante de la forêt communale de Bures les monts.

Enjeux écologiques identifiés et/ou supposés

La ZNIEFF n'a pas de caractère contractuel, il s'agit d'une zone d'inventaire, liée au réseau hydrographique et à ses coteaux escarpés.

Ecologiquement, nous sommes en haut de la vallée de la Souleuvre, dans une zone non escarpée et moins encaissée. Les flancs sont boisés de part et d'autre. Le boisement, avec des essences de production, viendra renforcer la richesse faunistique des espèces liées au bois, dans un département peu forestier.

Ces secteurs en friches sont actuellement entièrement « bloqués » par la fougère aigle et la molinie. Un tel cortège floristique est improductif et n'a pas d'intérêt d'un point de vue écologique, très peu d'espèces y prospèrent.

Les espèces importantes du secteur sont liées au réseau hydrographique. Notons toutefois deux orthoptères plutôt rares : Gomphocère roux (*Gomphocerippus rufus*), et le Criquet des Pins (*Chorthippus vagans*). La Loutre d'Europe (*Lutra lutra*) est reconnue présente dans cette zone. Autant d'espèces qui ne seront pas menacées par le projet de boisement. Le boisement sera même favorable aux chiroptères, mammifères présents et protégés à proximité du site, au niveau du viaduc de la Souleuvre.

Source (agents de terrain, base de données naturaliste, plan d'aménagement, etc.) :

Les données sont issues de la connaissance des agents de terrain : Sébastien ETIENNE et Raoul BLAISE. Les données de contexte sont issues du procès-verbal de reconnaissance des terrains rédigé en 2018 par l'ONF. La synthèse cartographique fournie en annexe est réalisée par Patrick CHAUVIN.



Fait à Agneaux, le 22 février 2019

S.ETIENNE